



## **AGENDA ANNOTÉ**

### **RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR L'ALIMENTATION, L'AGRICULTURE ET LES RESSOURCES NATURELLES (FANR)**

**Date:           Lundi 12 avril 2021**

**Heure:          09:30 - 12:30  
                  14:00 - 16:00**

**Lieu:           Réunion Virtuelle**

1. Effectif des membres présents et justification des absences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Allocution de bienvenue du Président de la commission
4. Analyse du procès-verbal et des questions nécessitant un suivi depuis la réunion virtuelle de la Commission permanente sur l'agriculture qui s'est tenue le mercredi 11 novembre 2020
5. Analyse de la Note conceptuelle sur le thème proposé par la Commission permanente du FANR «Pour l'exploitation du tourisme domestique pendant la pandémie: le cas de la pandémie de COVID-19 - Le rôle des parlements»
6. Divers

## **AGENDA ANNOTÉ SUJETS À EXAMINER**

### **1. ADOPTION DE L'AGENDA**

Les membres sont invités à examiner et à adopter la proposition d'ordre du jour présentée par la commission.

### **2. ANALYSE DU PROCÈS-VERBAL ET DES QUESTIONS NÉCESSITANT UN SUIVI DEPUIS LA RÉUNION VIRTUELLE DE LA COMMISSION PERMANENTE SUR L'AGRICULTURE (FANR) DU 11 NOVEMBRE 2020)**

Comme le savent les membres, lors de la dernière réunion virtuelle du 11 novembre 2020, la Commission a examiné et a formulé les recommandations suivantes.

#### **2.1 L'IMPACT DE LA SAUTERELLE MIGRATRICE AFRICAINE (GMA) SUR L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE AUSTRALE**

Entre autres recommandations, la Commission a invité les États membres de la SADC à travailler en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'Organisation internationale pour le contrôle de la sauterelle rouge en Afrique centrale et australe (IRLCO-CSAO) et d'autres institutions, pour renforcer les interconnexions existantes afin de garantir une action collective efficace et en temps utile dans la gestion de l'GMA et d'autres organismes nuisibles qui menacent la sécurité alimentaire de l'Afrique australe. La Commission a également recommandé que les parlements membres fassent la défense et le lobbying auprès de leurs gouvernements respectifs en faveur d'un financement adéquat et de la création de la capacité des institutions mandatées pour gérer le contrôle des criquets migrants africains.

En outre, la Commission avait exhorté les États membres à adopter des systèmes intégrés de lutte contre les sauterelles afin de lutter efficacement contre la propagation des parasites. En ce qui concerne les effets néfastes sur l'environnement, la Commission a recommandé que les États membres réalisent périodiquement des évaluations des incidences sur l'environnement, afin de déterminer les dommages environnementaux pouvant résulter de l'utilisation de pesticides chimiques pour lutter contre l'organisme nuisible de la sauterelle migratrice africaine.

### **3. ANALYSE DU DOCUMENT DE SYNTHÈSE POUR LA PROPOSITION DU THEME DE LA COMMISSION PERMANENTE FANR**

La Commission est invitée à examiner et à approuver la proposition du slogan : **«Tirer parti du tourisme national en période de pandémie: un cas de pandémie de COVID-19: le rôle des parlements»**

Pour avoir une idée sur le sujet, la Commission suivra les communications de l'Organisation mondiale du tourisme, du marché commun pour l'Afrique orientale et australe et de la Communauté de développement des pays d'Afrique australe.

#### **4. DIVERS**